

vosre Cour séparément, néanmoins si vous désirez, Monsieur, que nous conférions sur les deux *Ultimatum* de nos Cours à la fois, je serai à vos ordres quand vous le jugerez à propos, pour avoir l'honneur d'apprendre ce que vous pourriez avoir à me communiquer des intentions de vosre Cour. „

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, PITT.

L'Europe sera en état de juger par les Pièces contenues dans ce Mémoire, & qui ne peuvent pas être desavouées, non-plus que leurs dates, par le Ministère Britannique, si la France a suivi avec lenteur la négociation, & si elle a varié dans ses propositions & dans le désir constant de parvenir à la paix.

Mr. de Bussy eut le 17. Août une conférence avec Mr. Pitt, après lui avoir répliqué.

N. 27.
Réponse de
M. de Bussy
à M. Pitt du
16. Août
1761.

“ MONSIEUR, J'ai reçu la Lettre que Vosre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 15. de ce mois. Je n'entreprendrai point de discuter ce qui en fait le principal objet, devant laisser juger à ma Cour s'il convient d'y faire une réplique, & quelle elle doit être : je me bornerai, Monsieur, à vous dire que j'accepte avec plaisir l'offre que V. E. m'a fait de conférer avec elle sur les deux *Ultimatum* de nos Cours. Comme vous êtes à la campagne, & que je ne veux point abrégier les momens que vous employez à l'affermissement de vosre santé, je m'en rapporte entièrement à vous pour m'indiquer le jour & l'heure auxquels je pourrai aller conférer avec vous.

Rien au monde n'est plus vrai que l'assurance du respectueux attachement que vous m'avez inspiré, & avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. „

Signé, DE BUSSY.

Les délibérations multipliées du Conseil Britannique, & le retardement du 8. au 30. du même mois, de la réponse à l'*Ultimatum* de la France, avoit ranimé les espérances pour la réconciliation des deux Couronnés; enfin cette réponse arriva, & Mr. Stanley la remit le 1. Septembre au Duc de Choiseul.

La fin pour le mois prochain.

ARTICLE